

Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel-de-ville, mardi, le 7 novembre 2017 à 19h30, à laquelle sont présentes mesdames Nancy Banville et Nancy Dubé, conseillères et sont présents messieurs Ghislain Michaud et Mathieu Gagné, conseillers sous la présidence de monsieur Bruno Paradis, maire.

Cette séance est convoquée par monsieur Yves Banville, directeur général et les sujets suivants sont traités :

Ordre du jour :

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
 - 2- Acceptation de la soumission pour l'inspection télévisée des conduites d'égouts.
 - 3- Acceptation de l'offre de services pour effectuer le relevé des rues St-Paul et Oscar-Fournier.
 - 4- Autorisation de signataires pour les effets bancaires.
 - 5- Période de questions.
 - 6- Levée de l'assemblée.
-

2017-253

1- **Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

2017-254

2- **Acceptation de la soumission pour l'inspection télévisée des conduites d'égouts :**

Considérant les soumissions reçues pour l'inspection télévisée des conduites d'égouts;

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'accepter la soumission de Can-Explore au montant de 25 646,30\$ incluant les taxes, pour l'inspection télévisée des conduites d'égouts.

Adopté

2017-255

3- **Acceptation de l'offre de services pour effectuer le relevé des rues St-Paul et Oscar-Fournier :**

Considérant les soumissions reçues pour effectuer le relevé des rues St-Paul et Oscar-Fournier;

Il est proposé par Nancy Dubé, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'accepter la soumission de Tétra-Tech au montant de

6 850,\$ avant taxes, pour effectuer le relevé des rues St-Paul et Oscar-Fournier.

Adopté

4. **Autorisation de signataires pour les effets bancaires :**

2017-256

Il est proposé par Nancy Banville , appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser monsieur Bruno Paradis, maire et en son absence monsieur Ghislain Michaud à signer tous les effets bancaires avec monsieur Yves Banville, directeur général et/ou madame Lise Roy, adjointe administrative pour et au nom de la municipalité du Village de Price.

Adopté

5. **Période de questions :**

6. **Levée de l'assemblée :**

Monsieur Ghislain Michaud propose la levée de l'assemblée à 19h43.

Bruno Paradis, maire

Yves Banville, directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire